

Séance publique. La majorité de gauche du Conseil général a adopté hier le budget primitif pour 2009, alors que le groupe UMP a voté contre.

Légère hausse de la fiscalité l'an prochain

■ La fiscalité directe va augmenter de 3% l'an prochain, une hausse que « *le département a voulu au maximum limiter* » indiquait hier Pierre Boyer conseiller général PS du canton d'Apt et président de la commission des finances, lors du vote sur le budget primitif pour 2009. Une augmentation « *au niveau de l'inflation* » pour le vice-président délégué socialiste Jean-Pierre Lambertin. Les taux d'imposition des quatre taxes directes départementales se situeront, pour la taxe d'habitation à 7,55%, pour celle sur le foncier bâti à 10,2%, celle concernant le foncier non bâti à 28,96% et à 13% pour la taxe professionnelle.

Après les débats d'orientation budgétaires et le vote sur la « *nouvelle politique économique* » destinée à soutenir l'activité dans le département le mois dernier, la majorité de gauche a présenté vendredi un budget 2009 « *préparé dans un contexte défavorable* » pour les collectivités en raison « *des effets de la crise économique et immobilière* » qui prive, selon elle, le département de recettes importantes. « *moins six millions d'euros* » pour les droits de mutation et une taxe intérieure sur les produits pétroliers en chute de

0,6%.

Poids des nouvelles charges

A cela s'ajoute les conséquences de la réforme de la taxe professionnelle, qui retransche « *9,2 millions d'euros* » des recettes du département. De plus avec le projet de loi de finances 2009, on assisterait à « *une baisse des dotations de l'Etat* » avec moins 1,2 millions d'euros. Le poids des transferts de charges obligatoires, et les diminutions de dotations de l'Etat pèsent près de 32 millions d'euros dans les caisses du Conseil général, et près de 4 millions d'euros supplémentaires en partie dû aux nouveaux transferts applicables en 2009 (réforme des tutelles, protection judiciaire, revenu de solidarité active).

Claude Haut et sa majorité ont choisi « *d'amplifier l'action au service des Vauclusiens* » : le budget 2009 est en légère hausse par rapport à l'an dernier, pour atteindre 614 millions d'euros. Le département va consacrer par exemple 64,9 millions d'euros pour les infrastructures routières et les dépenses d'aides sociales (APA, personnes âgées, handicapées, enfance et RMI) vont représenter plus 217 millions l'an prochain. Par

ailleurs, le conseil général « *confirme et renforce* » son aide aux projets d'équipement des collectivités. Près de 40,3 millions soit plus de 13,5 millions par an, seront consacrés à l'aide aux communes et collectivités publiques, sur la période 2009-2011.

Trois millions pour les inondations

Concernant les inondations, l'ancien maire de Vaison la Romaine en 1992, Claude Haut a annoncé hier que « *le département sera solidaire comme en 2002 et 2003.* »

Elles auront touchées « *950 familles à Cavailon, 30 à Robion, 7 aux Taillades et une trentaine à Caumont* » rappelle le conseiller général du canton Jean-Baptiste Blanc. Aux 50000 euros d'aides d'urgence, le département va donc mobiliser trois millions d'euros en réactivant le fonds de catastrophes naturelles, dès que les coûts réels des dégâts sur les infrastructures routières du département seront connus. De leurs côtés, la Région et la commune de Cavailon vont débloquer respectivement 1 millions et 400000 euros.

MATHIEU GENTILE



Le président Claude Haut a tenu à remercier les agents du département pour leurs engagements durant les inondations du 14 au 17 décembre. En moyenne par jour, plus de 240 sapeurs pompiers ont été mobilisés.

Claude Haut refuse « le procès de mauvaise gestion »

✿ Lors du débat qui a précédé le vote du budget primitif pour 2009, pour Maurice Chabert (canton de Gordes), les élus ont assisté « comme chaque année à copier-coller de l'année précédente. » Il dénonce un « nouveau recours à l'emprunt à hauteur de 68 millions d'euros » et « l'endettement estimé à plus de 52 millions d'euros ». De son côté, le conseiller général du canton Avignon Ouest assure que le département « poursuit la fuite en avant avec toujours plus d'emprunt et de frais de fonctionnement » au lieu de « chercher des mesures d'économies. »

Dans un contexte de crise, rapporte Alain Dufaut, il faut « se recentrer sur les compétences obligatoires. » Si le département « ajoute de l'impôt à l'impôt », c'est parce qu'il « se mêle de tout. » Le sénateur UMP affirme que « 3% cette année, une hausse abusive » et que

« la dette va peser de plus en plus sur la tête des Vauclusiens. »

Particulièrement remonté, Maurice Lovisololo (PS) rappelle à Alain Dufaut, « quand vous étiez aux affaires, il y a eu un doublement des effectifs en personnel sans transfert de compétences. » Le vice-président délégué assure que si le département revient sur ses seules compétences obligatoires, « c'est la disparition programmée des communes » car il n'y aura « plus de culture, plus de sport, plus de salles des fêtes, plus d'environnement, et l'économie. »

Le Vaucluse, département « bien géré »

Même tonalité du côté de Jean-Pierre Lambertin. Le vice-président délégué affirme que « ce budget est un bon budget. » En 2009, la majorité de gauche continue « d'investir autant que les autres

années », ce qui permettra d'éviter « une hausse du nombre de Rmistes et des charges supplémentaires. »

Répondant point par point aux objections de l'opposition, le président PS du Conseil général s'est déclaré « surpris » par les propos de Maurice Chabert. « Vous avez dit la même chose que l'an dernier en y ajoutant le social. » Cette « fuite en avant » dont parle l'opposition et le groupe UMP, est poussée par « 4 millions de dépenses nouvelles » (revenu de solidarité active, la réforme des tutelles et de la protection judiciaire de la jeunesse), « ce qui explique en partie la hausse de la fiscalité directe » signale le sénateur socialiste du Haut Vaucluse. Concernant l'endettement, Claude Haut explique qu'il a été « divisé par deux depuis 2001 » aussi il refuse « le procès de mauvaise gestion. »

Pour ce qui est du « recentrage sur les compétences obligatoires », le président indique « jusque l'État supprime la clause de compétences, on prendra les compétences nécessaires pour l'avenir du département. » Pour l'élu, il ne suffit pas « de dire qu'il faut rester sur les compétences obligatoires, il faut faire des propositions et nous en débattons » rétorque-t-il à Jacques Bompard, tout en s'accordant avec lui pour dire que « l'État n'a pas diminué ses impôts, alors qu'il a abandonné une partie de ses compétences. » Le Vaucluse, département « bien géré » a su « limiter » la hausse de sa fiscalité directe, soutient Claude Haut, ce qui n'est pas le cas dans certains départements. « En 2011, les difficultés seront là, si les règles du jeu (des relations avec l'État, ndr) ne sont pas modifiées. »

M.G.